

Réunion du 03 septembre 2004– A Paris

BUREAU FEDERAL

01 – 3 septembre 2004

Présents : M. Yvan MAININI - Président
Mmes Françoise AMIAUD, Marie- Noëlle SERVAGE.
MM. Claude AUTHIE, Jean-Claude BOIS, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Serge GERARD, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe LEGNAME, Philippe RESTOUT.

Excusé : M. Jean-Pierre SIUTAT.

Invités : MM. Lionel MOYET, Pascal DORIZON, André NOUAIL.

Assistent : Mmes Ana CHAILLOT, Jackie BLANC-GONNET,
Stéphanie PIOGER (en partie)
MM. Raymond BAURIAUD, Didier DOMAT, Dominique LATTERADE
(Représentant le DTN), Jean-Pierre DUSSEAULX (en partie).

1-) Ouverture par le Président

Yvan MAININI ouvre la séance et excuse Jean-Pierre SIUTAT.
Il tient à féliciter l'Equipe de France Cadets qui a obtenu une médaille d'or au Championnat d'Europe en Grèce, l'Equipe de France Juniors Garçons pour leur médaille de Bronze en Espagne et souligne la performance de Joan PETRO qui a été récompensé comme meilleur pivot du Championnat et enfin l'Equipe de France 20 ans et moins féminine pour leur médaille d'argent en Bretagne.

Il rappelle les programmes des l'Equipes de France :

Equipe de France Féminine.

Le 08/09/04 : Hongrie/ France à Pecs
Le 11/09/04 : France/ Lituanie au Mans
Le 15/09/04 : France/ Italie à Paris Bercy
Le 18/09/04 : France/ Hongrie à Villeneuve d'Ascq
Le 22/09/04 : Lituanie/ France à Vilnius
Le 25/09/04 : Italie/ France à Côme.

Equipe de France masculine.

Le 08/09/04 : Slovénie/ France à Celje
Le 11/09/04 : France/ République Tchèque à Metz
Le 15/09/04 : France/ Pologne à Paris Bercy
Le 18/09/04 : France/ Slovénie à Chalon sur Saône

Le 22/09/04 : République Tchèque/ France à Opava

Le 25/09/04 : Pologne/ France à Wroclaw

Il tient également à féliciter Chantal JULIEN pour ses prestations lors des Jeux Olympique d'Athènes où elle a arbitré la finale féminine.

Il informe également les membres du Bureau de la décision prise par le Juge HASS qui a rendu son verdict en faveur des quatre arbitres français et qui demande en conséquence à FIBA Europe de les réintégrer dans la liste des arbitres internationaux.

A ce jour le nombre de licenciés était de 96 926 soit une augmentation par rapport à l'an passé à la même date de + 5.88 %.

2-) Championnat du Monde 2010 (Yvan MAININI).

Yvan MAININI informe les membres du Bureau des 3 pays candidats restant : la Turquie, la Serbie-Montenegro et la France, la décision du pays organisateur se fera les 4 et 5 décembre 2004 à Kuala Lumpur en Malaisie, il tient à souligner que le GIP Paris 2012 ainsi que Toulouse, Nantes, Clermont-Ferrand, Strasbourg, Pau, Rouen, Lille, Lyon, Paris etc...soutiennent la candidature de la France.

La Fédération recevra la Commission d'Evaluation de la FIBA le 20/09/04, et sera fixée le 05/12/04.

3- Université d'été au Temple sur Lot (Serge GERARD).

Serge GERARD représentait Yvan MAININI lors de l'Université d'été qui a eu lieu du 23 au 26 août 2004 au Temple sur Lot.

Il souligne l'implication très forte des intervenants et précise que les personnes présentes étaient avides de connaissances. Satisfaction des participants.

4-) Commissions :

a) Basket en Liberté (Jackie BLANC-GONNET)

Point sur les opérations du développement du Basket en Moselle.

Les centres « Génération basket 57 » ont été ouverts du 5 au 30/07/04 soit au total 19 jours ouvrables.

Les 3 centres : Centre Metz Nord, Centre Metz Borny et le Centre d'Uckange fonctionnaient sur les mêmes horaires soit : 9h00/ 12h00 le matin pour les jeunes de 8/12 ans et de 14h00/ 17h00 l'après midi pour les 13/18 ans.

Au total 303 jeunes inscrits, dont 227 garçons et 76 filles soit un total de 1 564 passages enregistrés.

Jackie BLANC-GONNET effectue un tour d'horizon sur d'autres opérations.

Les Camps FFBB ont eu lieu à Sablé sur Sarthe durant 5 semaines pour les 12/17 ans, deux semaines ont été dirigées par Loetitia MOUSSARD.

Deux autres athlètes de Haut niveau ont passé chacun 1 semaine avec les stagiaires, Maurice BEYINA et Odile SANTANIELLO. Nous espérons les retrouver la saison prochaine avec peut être d'autres joueurs et joueuses professionnelles car tout l'encadrement des camps peut souligner l'impact que ces rencontres génèrent chez les plus jeunes.

Et pour la première fois un camp au Temple sur Lot pour les 18/25 ans sur 2 semaines, les camps se sont bien passés et l'expérience des jeunes de 18/25 ans sera renouvelée la saison prochaine.

La Coupe du Monde de 3X3 a eu lieu du 21 au 26 juillet 2004 en Italie, la France a obtenu la 5^{ème} place sur 8 équipes présentes, mais elle s'est avérée la plus spectaculaire.

b) Point sur le développement du Basket en Corse (Jean-Marc JEHANNO).

Jean-Marc JEHANNO informe les membres d'une réunion le 11 septembre prochain avec la délégation Corse qui souhaite réellement développer le basket sur l'île.

Un plan a été demandé avec les actions et besoins pour effectuer une étude approfondie de la situation.

c) Commission Sportive (Jean-Marc JEHANNO).

- Point sur les Championnats de France Seniors.

Les calendriers ont été réalisés les 7 et 18 juillet derniers, comme chaque saison des clubs non satisfaits font connaître leur mécontentement, ils sont cependant moins nombreux.

- Les clubs de NM 1 demandent à jouer le 10/11/04 au lieu du 09/11/04.

Accord du Bureau Fédéral pour jouer le Championnat le 10 novembre 2004 au lieu du 9 novembre.

- Point sur la Coupe de France.

La plupart des Ligues ont rentré les engagements.

d) Commission Contrôle de Gestion (Serge GERARD)

- Bilan CCG NM 3, NF 2 et NF 3.

Serge GERARD effectue une synthèse :

48 clubs de Nationale Masculine 3, Nationale Féminine 2, Nationale Féminine 3 ont été contrôlés.

Les dossiers ont été étudiés par la Commission contrôle de gestion, lors de sa réunion plénière des 4 et 5 juin 2004.

Chacun des groupements sportifs a fait l'objet de remarques (ou absence de remarque). Les comptes définitifs pour la saison 2003/2004 doivent être fournis par les Associations.

La commission de contrôle de gestion (séance plénière) se réunira le 22 octobre pour valider l'ensemble des informations.

8 des clubs contrôlés en 2003/2004 seront à nouveau contrôlés en 2004/2005.

Au total, 48 groupements sportifs feront l'objet d'une étude en 2004/2005.

e) Commission Technique (Philippe LEGNAME)

- Points sur les Championnats de France Jeunes

A ce jour 54 clubs en catégorie cadettes et 78 clubs en minimes France exceptionnellement pour la saison 2004/2005 au lieu de 72.

Un problème est survenu avec le club de Narbonne concernant la catégorie cadets 2^{ème} division.

Philippe LEGNAME effectue un résumé de la situation, Frédéric JUGNET apporte des éléments complémentaires.

Yvan MAININI demande de convoquer les dirigeants des deux clubs de Narbonne en présence de Jacky RAVIER, Jean-Marc JEHANNO et Philippe LEGNAME afin d'éclaircir la situation de ces deux clubs
Le Bureau donne pouvoir à cette Commission pour décider.

- Point sur le Statut de l'entraîneur.

Le point sera fait par la Commission Technique le 15 septembre prochain, il sera donc exposé aux membres du Bureau lors de la prochaine séance le 24 septembre.

f) Commission des Jeunes (Bernard GAVA)

- Bilan sur le Forum 2004 à Sablé sur Sarthe

Le Forum a eu lieu les 27, 28 et 29 août 2004, les repas se déroulaient au CREPS et l'hébergement sur trois lieux différents (CREPS, Hôtels les Marmottes, et Hôtel le Campanile).

Il y a eu 81 participants répartis en 32 élus, 28 ADB et 21 EFMB.

Le représentant fédéral était Frédéric JUGNET.

Les commentaires des participants sont positifs, en conclusion le forum donne satisfaction, la date est à revoir.

- Bilan de la Fête du Mini-Basket

Étalement de la date du 1^{er} mai au 5 juin 2004.

Au total 102 000 enfants ont participé, des gadgets leurs ont été remis (96 640 brioches Harry's, 110 000 Magazines Spirou, 110 000 Vittel, 60 000 Stabilos, 61 000 Médailles Tony Parker, 57 000 Landyard, 5 000 Tee-Shirts, 5 000 affiches, 102 300 dotation Quick, 5 000 ballons et 15 000 cartes éducateurs) pour un total de 11,55 €uros par enfant.

Certains problèmes de livraison persistent comme la perte de produits, disfonctionnement dans la date, le lieu, l'adresse ou même le nom de la personne devant réceptionner la marchandise.

En conclusion, satisfaction générale de l'ensemble des participants.

- Bilan de l'Opération Basket Ecole

L'objectif est de créer et de pérenniser des partenariats Clubs et Ecoles primaires pour développer la pratique du basket.

La procédure est la suivante, le club entre en contact avec une ou toutes écoles primaires et établit avec celle-ci une fiche d'intention par établissement qui se trouve sur le site internet de la FFBB ou dans les comités puis retour de cette fiche dûment complétée à la FFBB.

Dès la réception de la fiche, la FFBB envoie un lot de matériel via le Comité composé d'un coffret de 4 cd-rom + 6 ballons molten (gratuit) soit un lot par école. Le Comité transmet le lot au club qui le remet à l'école primaire.

A ce jour, le constat sur les Opérations Basket Ecole est le suivant:

- OBE n'est pas toujours bien assimilé dans la procédure par les comités retardataires par contre elle reçoit un accueil favorable lorsqu'elle est maîtrisée.

Bernard GAVA précise qu'à ce jour il reste 1 000 coffrets de 4 cd-rom à expédier.

g) Service Marketing et Communication (Raymond BAURIAUD).

- Point sur les journées de l'arbitrage (du 02 au 03/10/04).

Il y a 77 sites (soit 27 de plus par rapport à 2003), 56 comités y participeront (soit 16 de plus qu'en 2003) et 3 ligues (soit une de plus qu'en 2003).

Le 30 septembre 2004 se déroule le Forum National de l'Arbitrage animé par Bernard Pivot et Alain Finkelkraut en présence de 4 Présidents de Fédérations (Foot, Rugby, Hand et le basket).

Le déroulement d'une journée type sur 4 heures définit en collaboration avec Pascal DORIZON sera la suivante :

Information sur l'arbitrage

Stand Vidéo et Quizz

Pratique de l'arbitrage avec prise de sifflet lors des matchs organisés

Et privilégier la catégorie Minime

Il est prévu sur chaque site 40 sifflets, 40 diplômes, 150 livrets « les lois du jeu », signalétiques et banderoles But, affiches, 40 Tee-Shirts, des bulletins avec des jeux concours relayés dans les magasins But.

Le dossier presse, numéro audiotel, la communication nationale et les affiches sont réalisées par But avec l'accord des Fédérations.

- Compte rendu de l'opération « parrainage nouveaux licenciés »

Il a été décidé de grouper l'achat de ballons Mini-Basket Molten pour la Fête du Mini-Basket et de l'opération test de parrainage de nouveaux licenciés dans la catégorie Poussin et Poussine nés en 94 et 95.

L'opération est la suivante : un enfant de cet âge qui se fait parrainer pour sa première licence d'un ami, le parrain reçoit un ballon Molten et un poster de l'Equipe de France intitulé « Toi aussi rejoins un club de la Fédération ».

L'information a été adressée aux Comités par le biais d'un courrier FFBB, 110 000 BD Spirou précisant cette offre ont été distribuées lors de la Fête du Mini Basket et un courrier supplémentaire a été envoyé aux Comités fin août.

Les Comités se sont vus livrer un carton de 36 ballons Molten et 36 posters, les bulletins de parrainage sont à remplir par les enfants dans les clubs et à adresser aux Comités pour l'envoi des cadeaux. En cas de rupture de stock des Comités, ils auront juste à faire leur demande supplémentaire de cadeaux au Service Communication de la Fédération.

- Compte rendu de l'opération au Stade de France le 31/07/04.

Opération menée par le Stade de France pour accueillir les personnes ne pouvant partir en vacances, 2500 tonnes de sable et un bassin nautique ont recouvert la pelouse du Stade durant 10 jours.

La Fédération était présente avec 3 terrains de Basket : 1 terrain en sable, ½ terrain en dur et un 1 kids park pour les moins de 12 ans.

Sur 10 jours 16 personnes de la Fédération se sont relayées, le budget total utilisé par la Fédération s'est élevé à 2 500 €uros, les équipements étaient fournis par NIKE en échange de visibilité sur le site.

Au total 20 000 personnes sont passés sur les terrains basket, il a été distribué 200 posters, 2 000 stylos et 400 ballons plus des flyers pour les matchs des Equipes de France à Bercy le 15 septembre prochain.

Des spots FFBB de 30 secondes sont passés sur les écrans du Stade, la FFBB était présente sur tout le plan média de l'opération sans compter les reportages de TF 1, M6, Stade 2 etc...

- Compte rendu de l'opération carrefour « Une équipe d'enfer » du 17 au 28/08/04.

Il a été signé un accord avec Carrefour, cette opération donnait la possibilité aux enfants de s'initier à un sport et de bénéficier de 10 €uros de réduction sur le prix de la licence, les autres sports présents étaient le Foot, le Hand, l'Equitation, l'Athlétisme et l'Escrime.

La FFBB avait communiqué à Carrefour une liste de clubs en fonction des codes postaux se situant à proximité d'un des 216 magasins Carrefour, soit au total une liste de 500 clubs a été donnée.

Il y avait des places à gagner pour les matchs des Equipes de France, la FFBB a bénéficié de visibilité dans les magasins avec les autres fédérations.

- Les Partenaires

Raymond BAURIAUD informe les membres du Bureau de nouveaux accords et des renouvellements de contrats avec les sociétés suivantes : Ferrero, La Mie Caline, GES, AMP, MDS Telecom, EST, Bodet, Gerflor et Tarkett.

Il donne la liste actualisée des partenaires FFBB.

- Paris Bercy le 15 septembre 2004

Il y a eu des accords avec des partenaires événementiels comme Yahoo, Europe 2, Metro, 20 Minutes, la RATP, Sport, la Fnac, des 4x3 sur les périphériques pour les matchs du 15 septembre 2004 à BERCY, également sur la revue FFBB, sur le site internet de la Fédération, sur TPS et la Revu TPS.

Pour la communication des deux matchs à BERCY (15/09/04), une valorisation a été faite de 350 000 €uros HT d'investissement média (avec échanges marchandises), soit un coût réel engagé pour la Fédération de 45 000 €uros HT.

h) Commission Juridique : modifications réglementaires 2004/2005 (Frédéric JUGNET).

Frédéric JUGNET demande aux Commissions d'être vigilantes sur les éventuels modifications réglementaires pour la saison 2004/2005 afin d'éviter de prendre du retard dans ce domaine.

Yvan MAININI ajoute qu'il souhaite que toutes les modifications soient soumises à la Commission Juridique, Pierre COLLOMB et Didier DOMAT pour étude.

Approbation du Bureau Fédéral

I) Composition des Commissions Fédérales (Frédéric JUGNET)

Frédéric JUGNET explique qu'il a été envoyé aux Commissions un tableau récapitulatif pour chacune. Elles doivent nous le retourner par retour avec les éventuels modifications.

Il sera donc présenté au prochain bureau fédéral du 24 septembre les modifications pour validation.

i) CFAMC : Modifications suite au dernier règlement FIBA (André NOUAIL)

André NOUAIL explique les modifications, le règlement a été simplifié.

Il précise qu'il n'y a que 10 joueurs et non 12 joueurs qui doivent apparaître sur la feuille de marque.

5-) CNOSF : dossier en cours (Frédéric JUGNET)

Dossier CO Sèvres c/ Chambre d'appel de la FFBB

Rappel des faits : Le club requérant conteste la décision de la Chambre d'appel de la FFBB, en date du 25 juin 2004, infligeant à l'AS Corbeil Essonnes deux points de pénalité pour non respect du statut de l'entraîneur lors du match AS Corbeil Essonnes c/ Co Sèvres BasketBall.

Proposition de conciliation : le conciliateur propose au CO Sèvres de s'en tenir à la décision contestée.

Décision du Bureau : Le bureau fédéral accepte la conciliation formulée par Monsieur Laurent VALLEE, conciliateur au CNOSF.

Dossier Nantes Rezé Basket 44 c/ Chambre d'appel de la FFBB

Rappel des faits : Le club requérant conteste, plus précisément, la décision de la Chambre d'appel de la FFBB, en date du 9 juillet 2004, infligeant à l'association Nantes Rezé Basket 44 une pénalité sportive de 4 points ainsi qu'une amende financière de 409 euros.

Proposition de conciliation : le conciliateur propose au Club de Nantes Rezé Basket 44 de s'en tenir à la décision contestée.

Décision du Bureau : Le bureau fédéral accepte la conciliation formulée par Monsieur Paul MAURIAC, conciliateur au CNOSF

Olympique d'Antibes Juan les Pins c/ Chambre d'appel de la FFBB

Rappel des faits : Le club requérant conteste, plus précisément, la décision de la Chambre d'appel de la FFBB, en date du 7 mai 2004, confirmant la décision de la Commission Juridique et de discipline de la Ligue Nationale de Basketball, en date du 8 avril 2004, lui infligeant une amende de 3 000 €uros pour non respect de l'obligation prévue par l'article 2 du règlement sportif du Championnat Espoirs Pro A et Pro B.

Proposition de conciliation : le conciliateur propose au club requérant de s'en tenir à la décision contestée, et demande à la FFBB d'accorder à la SASP Olympique Antibes Juan les Pins un échelonnement du paiement de l'amende en six versements mensuels égaux et successifs.

Décision du Bureau : Le bureau fédéral accepte la conciliation formulée par Monsieur Bernard VALETTE, conciliateur au CNOSF

SJS Reims c/ FFBB

Rappel des faits : Le club requérant conteste, plus précisément, la décision de la Chambre d'appel de la FFBB en date du 16 janvier 2004, lui infligeant le remboursement de la somme de 10 000 euros au groupement sportif de MOURENX ainsi qu'une amende de 3 000 euros.

Proposition de conciliation : Demande irrecevable.

Etoile de Charleville Mézières c/ FFBB

Pour information : le Club de Charleville Mézières se désiste du recours formulée contre la FFBB.

El Condor c/ FFBB

Rappel des faits : Le club requérant conteste la décision de la Chambre d'appel de la FFBB, en date du 9 juillet 2004, prononçant le déclassement de son équipe senior masculine à la dernière place du championnat régional sénior masculin.

Proposition de conciliation : le conciliateur propose au club requérant de s'en tenir à la décision contestée.

Décision du bureau : Le bureau fédéral accepte la conciliation formulée par Monsieur Laurent VALLEE, conciliateur au CNOSF

Avenir 2000 c/ FFBB

Rappel des faits : le club requérant conteste la décision de la Chambre d'appel de la FFBB en date du 9 juillet 2004, prononçant le déclassement de son équipe senior masculine à la dernière place du championnat régional senior masculin de 1^{ère} division.

Proposition de conciliation : le conciliateur propose au club requérant de s'en tenir à la décision contestée.

Décision du bureau : Le bureau fédéral accepte la conciliation formulée par Monsieur Laurent VALLEE, conciliateur au CNOSF.

Association Sportive Vatable C/ FFBB

Rappel des faits : le club requérant conteste la décision de la Chambre d'appel de la FFBB en date du 9 juillet 2004, prononçant le déclassement de son équipe senior masculine à la dernière place du championnat régional senior masculin de 1^{ère} division.

Proposition de conciliation : le conciliateur propose au club requérant de s'en tenir à la décision contestée.

Décision du bureau : Le bureau fédéral accepte la conciliation formulée par Monsieur Laurent VALLEE, conciliateur au CNOSF.

SLUC Nancy c/ FFBB

Rappel des faits : Lors de la rencontre PRO A en date du 3/04/04, opposant le SLUC NANCY au MSB Le MANS, des incidents se sont produits après la rencontre, les arbitres ayant été pris à partie par le président de NANCY et des spectateurs.

La LNB a infligé à Monsieur EISENBACH 2 mois de suspension dont un mois ferme et au club de NANCY 30 000 euros d'amende ainsi qu'une suspension de salle de deux rencontres dont une ferme.

La Chambre d'Appel a confirmé ces décisions.

Proposition de conciliation :

- Concernant Monsieur EISENBACH de s'en tenir à la décision.
- Concernant le Club de NANCY de maintenir l'amende de 30 000 euros mais de n'infliger que du sursis pour la suspension de salle.

Décision du Bureau : Après avoir demandé l'avis de la LNB, le Bureau fédéral décide d'accepter les deux propositions de conciliation.

6-) Informatique : Point sur la reprise et l'adhésion des Comités et Liges (Claude AUTHIE).

Claude AUTHIE explique que pour le moment, seulement 4 ou 5 instances n'ont pas répliqué depuis le redéploiement.

La bascule de fin de saison sportive n' a pas été faite par tous les organismes, d'où l'impossibilité pour certains de pouvoir établir les calendriers pour la saison 2004/2005.

Le service informatique a donc mis en place un contrôle bloquant afin que tous les problèmes soient résolus.

Un point exact sera fait pour la réunion de Bureau du 24 Septembre concernant les Comités et les Ligues qui utilisent la gestion sportive de FBI.

Yvan MAININI demande au service informatique de sortir le nombre exact de licenciés comptabilisé au 31 mai 2004 ; chiffre qui sera pris en compte pour l'Assemblée Générale Elective.

Le nombre exact de licenciés par Clubs au 31/05/2004 sera édité et remis au Secrétariat Général.

Toutes les modifications ou évolutions indispensables du système informatique devront faire l'objet d'une saisine auprès du service informatique afin que le développeur puisse chiffrer le travail.

Les demandes seront reçues jusqu'au **4 MARS 2005**.

L'arrêt total de l'enregistrement des licences en fin de saison 2004/2005 sera effectif au **31 MAI 2005 minuit**.

La date de redémarrage avec les nouvelles bases sera fixée ultérieurement.

Le temps d'arrêt total sera réduit au minimum afin de ne pas perturber trop longtemps le fonctionnement de nos organismes décentralisés.

7-) Calendrier administratif 2004/2005 (Frédéric JUGNET)

Frédéric JUGNET propose le calendrier administratif pour la saison 2004/2005 (document papier) avec les dates des Bureaux et des Comités Directeur. (En annexe)

Accord du Bureau Fédéral

8-) Liste des « Juges » des procédures d'urgence (Yvan MAININI)

Yvan MAININI propose la liste des juges des procédures d'urgence :

Monsieur ALTEMEYER
Monsieur BAYLE-LESPITAU
Monsieur RAT
Monsieur BARANGER
Monsieur MAZEAS
Monsieur BANULS
Monsieur RAVERAT
Madame COHEN
Madame BIENVENU
Monsieur AUGER
Monsieur DOMAT
Jacky RAVIER
Alain SERRI

Il ajoute que sont d'office désignés les membres du Bureau Fédéral.

Accord du Bureau Fédéral mais à entériner au Comité Directeur d'octobre 2004.

9-) Exposé des projets d'actions pour la saison 2004/2005 de Monsieur Lionel MOYET et Pascal DORIZON.

Lionel MOYET se présente à l'ensemble des membres du Bureau, explique qu'il est engagé dans le basket, il est élu du Comité départemental du Maine et Loire depuis 1982, et actuellement il est vice-président du Comité chargé des Commissions : Mini-basket, Technique, Formation et Communication.

Il est également membre de la Commission Fédérale des jeunes depuis 1992.

Depuis le 1^{er} septembre, il remplace Benoît BENITEZ dans le cadre d'un détachement.

Il explique ses missions par les biais des objectifs généraux fixés. L'articulation de ces objectifs se fera autour de certains axes.

Et les actions qu'il compte mener pour les opérations suivantes : Ecole Française de Mini Basket, Opération Basket Ecole, Fête Nationale du Mini Basket, Forums du Mini Basket, Formation Assistant Mini Basket et enfin le Mini Basket et l'arbitrage.

Il sera chargé de la coordination des emplois fédéraux, et apporter de l'aide aux Comités à faibles effectifs.

Pascal DORIZON explique qu'il a été nommé Directeur National de l'Arbitrage le 1^{er} février 2004 dans le cadre d'un détachement auprès du Ministère des Sports.

Il explique aux membres du Bureau les actions qu'il compte mener pour former de jeunes arbitres, par le biais de cassettes vidéo, des cd-rom inter-actif etc..

De plus, il travaille sur la possibilité de faire intégrer des arbitres dans les pôles. Et d'établir un réseau de formateurs. La professionnalisation des quelques arbitres est actuellement à l'étude, ils auront pour mission 1-) d'arbitrer les différentes compétitions et 2-) de relayer les actions de la Direction Nationale de l'Arbitrage vers les comités, ligues ou zones.

Yvan MAININI et les membres du Bureau remercient Lionel MOYET et Pascal DORIZON pour leur présentation.

10-) Assemblée Générale Elective : présentation des procédures des votes (Jean-Jacques KRIEF).

Jean-Jacques KRIEF informe les membres du Bureau Fédéral qu'un test sera effectué lors du Bureau Fédéral 24 septembre 2004.

Il est convenu d'installer 10 postes permettant de faire voter 6 personnes toutes les 15 minutes soit 24 personnes à l'heure.

Une rigueur horaire est indispensable pour le bon fonctionnement des votes.

Il sera prévu un bureau de débordement.

Le Bureau Fédéral propose de convoquer les personnes à 9h30 le 11 décembre 2004.

11-) Questions diverses

Jean-Claude BOIS : informe les membres du rassemblement des anciens arbitres internationaux le 15 septembre 2004 à Bercy.

Un appel d'offre a été fait pour les assurances FFBB, 21 candidats ont répondu, sur les 21 candidats 7 restent intéressés après avoir reçu le cahier des charges.
Une proposition sera faite fin novembre après audition des postulants.

Jean-Marc JEHANNO : informe les membres de l'hospitalisation de Patrice ROMERO suite à un accident domestique.

Les membres du Bureau lui souhaitent un prompt rétablissement.

Pascal DORIZON : demande s'il est possible de récompenser Chantal JULIEN arbitre internationale pour sa présence et son arbitrage aux Jeux Olympiques d'Athènes.

Le coq d'Argent de la FFBB lui sera remis le 15 septembre 04 à Bercy.

Fin de la séance à 22h00 prochaine réunion le 24 septembre 2004.